

MAG # 11
JUIL. 2024



Passer
UN AGRÉABLE
été

SAINT-AGNANT





Les jeux proposés par le Comité des Sages

100% LOGIQUE

8	4
8	6

7	2
1	3

5	2
5	5

9	8
?	9

POUR LES ENFANTS

 +  = 15

 +  = 14

 = ?

PYRAMIDE

5^e lettre de l'alphabet

Adjectif démonstratif

Objet à la porte

Étai

Action de footballeur

Route qui mène à l'Alpe d'huez

Organisations criminelles

Le mot du maire

Chères Saint-Agnantaises,
Chers Saint-Agnantais,



A l'heure où tous les regards sont tournés vers Paris qui accueille les Jeux Olympiques 2024, c'est avec plaisir que je vous retrouve dans ce numéro en plein cœur de l'été.

Du sport il y en a eu au sein du gymnase de Saint-Agnant à l'occasion du Gérontho Challenge. Les résidents de 8 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Charente-Maritime se sont réunis pour participer à des défis sportifs et à un quizz nutrition. Ce fut une belle journée intergénérationnelle, d'échanges et de partages.

Du sport, vous pouvez en pratiquer à Saint-Agnant grâce aux multiples associations sportives de la ville. Venez à leur rencontre, à l'occasion du forum des associations le samedi 7 septembre.

En ce qui concerne la vie de la commune, allons droit au but : la volonté de la municipalité est d'offrir aux Saint-Agnantais un cadre de vie agréable et des services correspondant aux besoins. En matière budgétaire nous maintenons nos efforts.

Je vous souhaite un bel été.

Votre Maire, Bernard GIRAUD



Toute l'actualité de votre commune
en temps réel sur votre smartphone

100% GRATUIT **100%** ANONYME **0%** PUBLICITÉ

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles



Ville de Saint Agnant
www.facebook.com/saintagnant

Suivez-nous !



www.saint-agnant.fr

MAIRIE DE SAINT-AGNANT
76, av. Charles de Gaulle

05 46 83 30 01
mairie@saintagnant.fr



COCORICO !



En cette période estivale et olympique, les Français chauvinistes que nous sommes, vont pouvoir entonner cette onomatopée chère à nos traditions.

Nous vous proposons dans ce n° 11 du Mag de l'été, de faire un zoom sur l'un des symboles de la France, qui va orner tous les maillots de nos valeureux athlètes durant cet été olympique.

Pour la petite histoire, il y a 2000 ans, Jules César, en pleine guerre des Gaules, compare les arrogants gaulois au coq de leurs fermes, fier et belliqueux et les désigne sous le mot latin de «Gallus» désignant à la fois le coq et les Gaulois.

Tout au long des siècles qui suivirent, le coq fait de brèves apparitions sur les monnaies ou en figurines votives et il faut attendre le début de la renaissance, plus précisément Charles VII pour que le coq symbolise la force du royaume. En 1789, le coq vient amalgamer les forces révolutionnaires et le bonnet phrygien, en forme de coq qui orne les têtes, devient l'emblème de la colère du peuple.

Napoléon 1^{er} choisit quant à lui l'aigle Impérial, qui représente l'essence même de la fondation de Rome et de sa puissance et n'accorde aucun crédit au coq. Après la révolution de Juillet 1830, le coq réapparaît, il orne les drapeaux de différents corps d'armée ou les boutons des unités. Les différentes guerres mondiales du XX^e siècle ne feront que de représenter notre gallinacé arquebouté sur ses ergots, prêt à défendre le territoire. Bien que brocardé par nos anciens ennemis ou dans les écrits, à l'instar du Roman de Renart, récit animalier se moquant des humains, il est adopté par les Français, et notre emblème est aujourd'hui partout présent, dans les compétitions, au clocher de nos églises ou sur les monuments aux morts. Cocorico...

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Après avoir sillonné les différentes rues afin de dénicher quelques belles réalisations et distribuer des flyers de participation, les sages ont pu, au cours des dernières semaines rencontrer et admirer les plus beaux jardins de notre commune.

Un classement difficile a été réalisé tant les participants ont été créatifs, et il sera dévoilé sur les différents supports de la commune. Les heureux gagnants se verront récompenser lors du forum des associations. Pour mémoire, les éléments pris en compte portaient sur l'aspect général, l'ampleur du fleurissement, la diversité, le choix des végétaux et les critères environnementaux.

Bravo à tous pour votre participation.



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

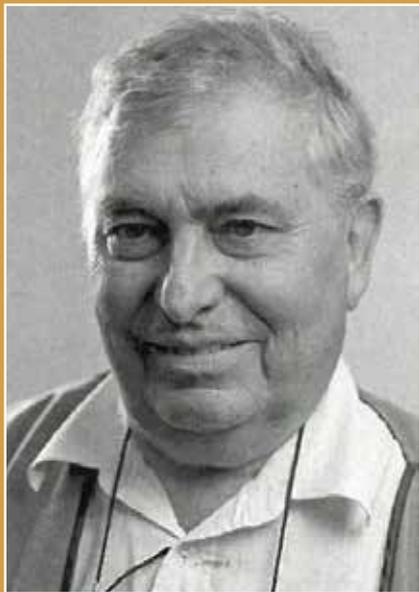
Sensible à la qualité de vie dans notre commune, le comité des sages a une nouvelle fois, cette année, largement participé au fleurissement de la commune en collaboration avec une élue.

Venus en nombre, les membres et quelques conjoints se sont donc répartis sur différents quartiers de la ville afin d'assurer la plantation.

Le soutien logistique a été assuré par les services techniques. Les services municipaux ont au préalable positionné des contenants et rafraîchit ceux qui le nécessitaient.



HOMMAGE À JEAN-MARIE GILARDEAU



Le 8 avril, Jean-Marie GILARDEAU, enfant du pays et élu à la ville nous quittait.

Malgré la maladie, il était présent à toutes nos instances jusqu'au conseil municipal du 20 mars dernier. Très impliqué, il nous aura accompagnés dans tous nos choix politiques.

Sa sensibilité au monde rural ne l'a jamais quitté, tel en témoigne ses nombreux engagements auprès de plusieurs instances liées au marais. Initiateur du « Grand projet du marais de Brouage », et notamment par le lancement en 2021 de l'« Opération Grand Site de France » et surtout suite à l'avis favorable de la Région Nouvelle-Aquitaine en date du 11 décembre 2023 pour la création d'un « Parc naturel régional des marais du littoral Charentais ».

Adeptes des mots, il appréciait autant les vannes des écluses que les vannes de Desproges.

Avec sa personnalité charismatique et son talent d'orateur, il captivait l'attention de chacun d'entre nous et lors de ses prises de parole, nous étions friands de ces boutades, parfois malicieuses dont il savait nous régaler.

Il aimait partager avec une belle simplicité, sa culture, ses connaissances juridiques mais aussi ses passions.

Il était heureux de rassembler famille, amis et personnalités d'horizons différents autour de moments festifs et musicaux au milieu de son cher marais.

Le 15 avril un hommage lui a été rendu, dans la salle des fêtes de Saint-Agnant. Une cérémonie émouvante en présence de sa famille, ses amis et de personnalités.

La municipalité et l'ensemble des agents communaux témoignent une nouvelle fois à Annie, son épouse, toute leur affection et leur soutien.

Le travail autour du Grand projet du marais de Brouage continue. La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan a lancé un appel pour participer au comité des habitants dans le cadre de l'Opération Grand Site de France.



FERMETURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Suite à la fermeture du bureau de Poste de Saint-Agnant, la municipalité a eu à cœur de conserver un service de proximité pour ses habitants.

Après avoir effectué des travaux de réaménagement des locaux, l'Agence Postale Communale a donc ouvert ses portes le 5 septembre 2022.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, l'Agence est gérée par un seul agent communal, qui vous accueille du lundi au samedi.

Cet agent, comme tout employé, bénéficie de congés annuels et doit suivre des formations.

Lors de ces absences, afin d'assurer la continuité de ce service, le choix de la commune, en partenariat avec La Poste, est de mettre les colis et courriers recommandés à disposition dans un bureau de Poste du secteur, en priorité celui d'Échillais.

Pour toute fermeture, la municipalité informe ses administrés par le biais du site de la ville, des réseaux sociaux, du panneau lumineux de la ville et par voie d'affichage sur la porte de l'agence.

Nous constatons un certain mécontentement lors des fermetures, ainsi nous vous demandons de bien vouloir tenir compte de ces informations et vous remercions de la bienveillance accordée à notre agent.



CIMETIÈRE

Un travail de recensement des concessions est effectué depuis le 28 mai 2024 afin de retrouver certains concessionnaires ou de les informer de la dangerosité éventuelle de leur monument funéraire.

C'est la raison pour laquelle un panneau peut être apposé devant l'une de vos sépultures.

Si tel est le cas, nous vous invitons à contacter le service cimetière de la mairie au 05 46 83 30 01.

En outre, si vous avez des éléments d'information concernant toute concession du cimetière où se trouve un panneau, nous vous remercions de bien vouloir nous les communiquer.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous habitez Saint-Agnant depuis septembre 2023 ? Le comité des sages va vous contacter pour vous présenter la commune et les élus seront ravis d'échanger avec vous à l'occasion du forum des associations.

Pour recevoir une invitation, faites vous connaître auprès de la mairie par téléphone au 05 46 83 30 01 ou en envoyant un mail au service communication à communication@saintagnant.fr.

ARRÊTÉ MUNICIPAL RELATIF AU BRUIT

Nous vous rappelons que par l'arrêté municipal n°2021-06 du 6 octobre 2021 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc...) ne peuvent être effectués que les :

- jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



BUS FRANCE SERVICE

Depuis le mois de mai, les permanences du Bus France Service ne se font plus sur la place de Verdun, mais dans les locaux de l'agence postale communale.

Les permanences sont les mercredis de 14h à 16h30. Le planning complet de l'année est disponible sur les réseaux sociaux (Facebook, PanneauPocket) et le site de la ville.

Vous pouvez également nous contacter en mairie en cas de besoin.



PARTICIPATION CITOYENNE



La municipalité a validé lors du conseil municipal du 12 juin son inscription au dispositif « La participation citoyenne ».

Ce dispositif permet de lutter contre les actes de délinquances et les incivilités d'une commune.

La démarche est participative, complémentaire de l'action de la gendarmerie.

Des référents citoyens seront choisis par le maire sur la base du volontariat.

Quel est leur rôle ? Alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, ils sont un relai des messages de prévention de la gendarmerie.

Si vous êtes intéressés par ce dispositif, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 46 83 30 01.

RAPPEL

Face aux risques d'incendie et de pollution atmosphérique, l'emploi du feu extérieur est strictement réglementé en Charente-Maritime par l'arrêté préfectoral AP20EB767 du 02 décembre 2020. Consultation sur www.charente-maritime.gouv.fr.



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

A Saint-Agnant, un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en vigueur depuis le 14 juin 2016.

Il est nécessaire de le faire évoluer et de l'adapter à la vision de l'aménagement du territoire communal porté par le conseil municipal.

Lors de la séance du 12 juin, les membres du conseil municipal ont décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'intégralité du territoire communal.

La révision engagée devra aussi permettre de répondre aux évolutions récentes du cadre législatif et réglementaire. Le document élaboré devra être compatible avec les documents de portée supérieure.

La concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet, avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, sera mise en œuvre par des publications sur le site de la ville, des articles dans le bulletin communal, des panneaux d'informations et la tenue de 2 réunions publiques.



RÉSEAU ENEDIS

Notre commune est alimentée en électricité par deux départs HTA (Haute Tension) depuis le poste source de Tonnay-Charente :

- le départ Bridoire qui alimente le centre-bourg ;
- le départ Trizay qui alimente Villeneuve.

Départ Bridoire :

Il alimente 1720 clients répartis sur 4 communes. Sa longueur est de 49,5 km dont 19 km en aérien. Ce départ fait partie des lignes HTA sur lesquelles Enedis va investir pour les rénover (2025) et les restructurer (2026). La programmation des travaux prévus est en cours d'élaboration.

Départ Trizay :

Il alimente 1676 clients répartis sur 5 communes. Sa longueur est de 62 km dont 33 km en aérien. Enedis a effectivement constaté dans le premier trimestre 2024 une recrudescence d'incidents sur cette ligne et l'a immédiatement inscrite dans leur programme d'investissement (2025, 2026 et 2027). Ils préparent actuellement leur programme d'actions.

Enedis tient à rappeler que les microcoupures sont un

fonctionnement normal du réseau électrique, elles permettent, dans la majorité des cas, d'éliminer un défaut sans couper le courant sur la totalité de la ligne. Ces coupures ne génèrent pas de surtension.

Enedis comprend la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour éviter les interruptions de fourniture d'électricité. Depuis quelques années, Enedis investit annuellement 55 millions d'euros dans la concession d'électricité de Charente-Maritime. 99,99 % du temps l'électricité est disponible sur le département.

Si des matériels sont sensibles à des interruptions de courant (coupures sur incident ou travaux ou microcoupures), le propriétaire peut s'équiper de matériels (onduleur ou groupe électrogène) permettant d'avoir une protection contre les interruptions de courant.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les coupures électriques sur le site www.enedis.fr ou en contactant le numéro ci-dessous.

N'hésitez pas à les joindre en cas de coupures ou de dégâts consécutifs à celles-ci.

ENEDIS

Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

09 726 750 17

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ? N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.

LES FINANCES DE NOTRE COMMUNE



LE SAVIEZ-VOUS ?



Le budget est composé :

- des **dépenses de fonctionnement** liées à la gestion courante de la collectivité (rémunération du personnel, consommables, entretien des bâtiments / espaces verts / routes...);
- des **dépenses d'investissement** représentant les frais qui valorisent durablement le patrimoine communal : remboursement de la dette, travaux d'aménagement (bâtiments, voirie, réseaux...), acquisitions foncières, achat de gros matériel, etc.

Les communes bénéficient de la compétence générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal comme l'urbanisme et la maîtrise des sols, l'aide sociale au travers du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la gestion des écoles élémentaires et maternelles, la culture, le patrimoine, le sport, les équipements sportifs...

LA RESPONSABILITÉ DES FINANCES

Nous avons pu travailler avec l'ensemble des élus et des services afin d'optimiser les dépenses et faire des économies importantes malgré la diminution des dotations de l'État et la flambée des prix de l'énergie.

Depuis le début de notre mandat, Saint-Agnant n'a eu aucun recours à l'emprunt d'investissement.

Il a été investi énormément dans le patrimoine communal, lors du mandat précédent et certains de nos engagements n'ont pas été remplis à ce jour faute de crédits disponibles. Des gros projets sont à l'étude et ne peuvent donc être engagés dans notre mandat :

- Requalification de la voirie, trottoirs et enfouissement des réseaux Canal de la Bridoire
- Réhabilitation des écoles

“ ÉNERGIES

J'ai du chauffage et de l'eau dans les bâtiments communaux que je fréquente.

”

“ SOLIDARITÉ

J'ai un besoin, le CCAS m'oriente.

Je suis vulnérable, je peux être inscrit sur le registre plan canicule.

”

“ À L'ÉCOLE

Je mange souvent local et biologique au restaurant scolaire, comme 200 autres enfants.

”

“ ENTRETIEN

Il y a dans ma ville 8 agents pour l'entretien de 50 kms de voirie, de l'ensemble des bâtiments communaux, de la mise en place des manifestations, événements, cérémonies.

”

CÔTÉ « RECETTES », ÇA DONNE QUOI ?





LA PRIORITÉ DE CE MANDAT

- ▶ Le désendettement de la commune et penser à l'avenir de Saint-Agnant.
- ▶ Maintenir l'esprit village de Saint-Agnant.
- ▶ Établir un Schéma directeur incendie.
- ▶ Développer l'accueil périscolaire le mercredi via le SEJI.
- ▶ Maintenir la présence du RASED à l'école.
- ▶ Enrichir la pause méridienne des écoles.
- ▶ Maintenir la qualité de la restauration scolaire.
- ▶ Maintenir le service public et plus particulièrement La Poste devenue agence postale communale. En y ajoutant la mission locale, France service et la conseillère numérique.
- ▶ Développer la communication (Mag, nouveau site internet, page Facebook, panneau lumineux, application PanneauPocket).
- ▶ Montée en compétence et polyvalence des agents.

Pourquoi ne pas avoir anticipé la dégradation des finances lors de notre arrivée ?

Les Comptes Administratifs qui décrivent la réalité des dépenses et des recettes ne sont connus qu'en juin de l'année suivante. La majorité précédente a voté un budget pour l'année 2020 sur la base du Compte administratif 2019. Le vote de ce budget 2020 était très optimiste et ne tenait pas compte des dépenses liées au COVID et l'effondrement d'une partie de la toiture de l'école.

Un premier travail a permis de réaliser des économies et après des réunions avec le Sous-Préfet et la trésorerie principale (réseau d'alerte), une augmentation de la fiscalité locale a été incontournable en 2023.

Patrick Mazedier, 1^{er} adjoint au maire et conseiller communautaire.

EN MAIRIE
Je peux me marier.
Je peux baptiser civilement mon enfant.

DIVERTISSEMENT
Je profite d'événements culturels organisés en partenariat avec la CARO.

FESTIVITÉS
Je vais aux fêtes communales organisées par ma ville en partenariat avec les associations.

EN MAIRIE
Je peux déposer mon dossier à l'urbanisme pour faire construire une maison ou faire des travaux.

CÔTÉ « DÉPENSES », ÇA DONNE QUOI ?



RÉUNION INONDATIONS

Suite aux inondations liées aux fortes pluviométries de l'hiver 2023, une réunion a été organisée le 4 avril 2024 par la municipalité pour échanger avec les administrés sinistrés.

Étaient conviés :

- M. Alain BRUNET (vice-président de la CARO) ;
- M. Guillaume MICHAUD (directeur eau / assainissement de la CARO) ;
- Frédéric CHABOT (technicien eaux pluviales à la CARO) ;
- Christophe GUGLIELMINI de la société Maîtres Cubes (hydrologue expert et maître d'œuvre).

A travers une présentation du contexte hydrologique et hydrogéologique, il a pu être mis en évidence les difficultés rencontrées et les éventuelles alternatives qui pourraient être proposées. Il a été confirmé qu'une révision du Schéma directeur des eaux pluviales de la commune allait être engagée dans l'été 2024 par la CARO pour préciser les dysfonctionnements et les solutions d'aménagement pour limiter le risque inondation par ruissellement.

Une première phase de diagnostic de cette étude, devant se terminer fin 2024, sera présentée aux administrés concernés conformément aux engagements pris lors de la réunion du 4 avril.



LE VOTE À LA MAIRIE

Tout au long de l'année, les classes de CP, CP-CE1, CE2 et CE2-CM1 ont lu et étudié cinq ou six livres dans le cadre du « 35^{ème} prix des Incorruptibles ».

Les 6 et 7 mai, munis de leur carte d'électeur, les élèves sont venus en mairie pour élire le meilleur livre. Le maire et deux de ses adjoints étaient présents et ont réexpliqué aux plus petits comment faire pour voter. Les grands ont joué eux-mêmes le rôle des assesseurs et du président.

« Merci à la mairie de nous avoir accueillis et de nous avoir prêté le matériel (l'urne et les isoloirs). Grâce à cela, nous avons pu voter comme les adultes ! »
Les élèves de CE2-CM1.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945.

L'an prochain, le 8 mai 2025, seront célébrés les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale.

La municipalité souhaite organiser un événement pour célébrer cet anniversaire. Si vous avez un témoignage à apporter, des photos, des vêtements d'époque, des véhicules... nous sommes à la recherche d'idées pour organiser cette journée.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute suggestion. Ensemble, organisons ce 8 mai 2025 ! Contact : 05 46 83 30 01, communication@saintagnant.fr.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin, Saint-Agnant a célébré la fête de la musique. La pluie ne s'étant pas invitée à la fête, la soirée fut chaleureuse et festive notamment par l'animation d'un DJ.

La municipalité remercie les associations communales présentes, les services techniques pour l'installation et toutes les personnes ayant participé au bon déroulement de ce moment.



GÉRONTHO CHALLENGE

Le 23 mai, Saint-Agnant a accueilli dans le gymnase de la ville le «Gérontho Challenge».

Cette journée a été organisée par l'Association Santé Éducation et Prévention des Territoires (ASEPT) des Charentes, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Maison Familiale Rurale (MFR) de Pont l'Abbé d'Arnould, le collège Jean Monnet, l'EHPAD Les Jardins du Marais et la ville, dans le cadre de la promotion du Programme National Nutrition Santé (PNNS).



8 Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes du secteur ont participé à l'événement. Des activités physiques et sportives étaient proposées, ainsi qu'un quizz nutrition.

Cette journée a été sportive mais surtout un temps d'échange, de partage et de rencontres, une journée conviviale et intergénérationnelle grâce à la présence des jeunes de la MSA et des collégiennes venues aider les aînés.



La médaille d'or du classement individuel a été remise à une résidente de l'EHPAD Les Jardins du Marais de Saint-Agnant.

Pour le classement par établissement de ce « Gérontho Challenge » :

3^{ème} position : l'EHPAD Darcy Brun d'Étaules.

2^{ème} position : l'EHPAD Les Jardins du Marais.

1^{ère} position : l'EHPAD La Roseraie de Rochefort.

La municipalité félicite les gagnants et remercie toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de cet événement sportif.



JUMELAGE

Depuis plusieurs mois, les communes de Saint-Agnant et de Domessin (73) ont travaillé conjointement sur un projet de jumelage.

Le conseil municipal de Saint-Agnant, lors de sa séance du 12 juin a validé le projet.

La volonté des deux communes a donc été confirmée : pouvoir grâce à ce jumelage, procéder à des échanges scolaires, culturels / sportifs et associatifs.

La municipalité remercie les personnes ayant répondu au sondage paru dans le dernier Mag et les personnes volontaires pour participer à ce jumelage.

Mais au fait, où est Domessin ? Domessin, est aux portes de la Savoie. C'est une commune verte de l'Avant-Pays Savoyard, se trouvant sur l'axe Lyon / Chambéry, près du Lac d'Aiguebelette (9 km), de Pont-de-Beauvoisin (2 km), de Chambéry (25 km), de Lyon (80 km).

Située à 350 mètres d'altitude, Domessin est une commune au relief agréablement vallonné ouvrant une vue sur les derniers contreforts des montagnes de Chartreuse et de celles du Jura.

1873 habitants occupent plus de 30 hameaux répartis sur 986 hectares d'un cadre verdoyant, dans une campagne opulente au caractère typiquement bocager.

Ses deux rivières, le Guiers et le Thiers, la bordant en ses limites Sud-Ouest et Nord, sont des bijoux pour les pêcheurs.

Elle est dotée d'associations sportives, culturelles, de loisirs.

Le Maire de la ville de Domessin est Madame Valérie André.

Pour en savoir encore plus sur la ville de Domessin, rendez-vous sur le site internet de la ville: www.domessin.fr.



Les événements à venir

7 AOÛT

Pigeonnier

Les mercredis Jazz

2 SEPTEMBRE

Rentrée scolaire

7 SEPTEMBRE

Salle des fêtes

Accueil des nouveaux arrivants

7 SEPTEMBRE

Forum des associations et
marché gourmand
par l'association « Les jardins
familiaux du Pas des Vaches »
Repas et animation

21 SEPTEMBRE

Carrières Garandeau

Portes ouvertes

22 SEPTEMBRE

Journée du patrimoine

22 SEPTEMBRE

Exposition de véhicules anciens
par l'association
« Les rétros du Marais »

28 SEPTEMBRE

Salle des fêtes

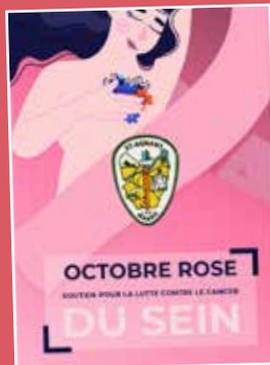
Bourse aux livres des
médiathèques par le réseau M'
de la CARO

29 SEPTEMBRE

Place de Verdun

Rassemblement et exposition
de véhicules anciens (9h/12h)
par l'association
« Les rétros des Marais »

OCTOBRE ROSE



LES MERCREDIS JAZZ

Les Mercredis Jazz sont de retour pour la saison estivale 2024. La CARO et le directeur artistique et musicien, Rudy BONIN, vous invitent à venir découvrir, mercredi 7 août, au Pigeonnier de Montierneuf :

• **Exposition « Les Rétros des Marais » dès 17h.**

L'association d'amateurs passionnés de véhicules anciens « Les Rétros des Marais » exposera des voitures, motos et autres cyclomoteurs. Les visiteurs pourront avoir l'opportunité d'échanger avec les membres de l'association sur l'historique de ces trésors mécaniques et de les découvrir.

• **Concert Olivier LEVEAU «invite Elora ANTOLIN» dès 19h.**

Baignant dans la musique depuis toujours, Olivier Leveau invite la chanteuse Elora qui rayonne par sa personnalité, son charme et la vivacité de son scat. Sa façon de chanter, sans effet ni vibrato mais sous la permanente tension de la syncope rythmique nous transporte bien loin des éternels clichés. Un mélange subtil d'improvisations riches et colorées.

Accès libre et gratuit. Buvette et restauration sur place. Solution de repli en cas de mauvais temps (salle des fêtes).



OCTOBRE ROSE

En 2024, la municipalité et l'ensemble des acteurs de la ville (associations, commerçants, habitants...) participeront à nouveau à l'opération nationale Octobre rose.

Si vous êtes intéressés pour participer, quelle qu'en soit la manière, n'hésitez pas à contacter le service communication de la mairie au 05 46 83 30 01 ou envoyez un mail à l'adresse : octobrerose17620@gmail.com.



UN SAINT-AGNANTAIS SUR LES ROUTES DU TOUR DE FRANCE

Un camping-car muni de superbes décorations est à l'honneur à Saint-Agnant.

Son propriétaire va emprunter les routes afin de suivre plusieurs étapes du Tour de France 2024.

Nous lui souhaitons une belle aventure.



CHEMIN DES VALLÉES

Rectification d'une information concernant le chemin des vallées.

Dans le Mag, du mois d'avril, a été indiqué dans le zoom sur « LA COMMISSION PATRIMOINE BÂTI, NON BÂTI ET URBANISME » qu'une barrière sera posée au niveau de l'allée de la Promenade.

Précision : la barrière sera posée dans la partie haute à l'emplacement du barrage actuellement en place.



TAILLE DES HAIES

Nous vous rappelons que les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public. Leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où la visibilité est indispensable, à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, rien ne doit dépasser de votre clôture sur la rue.

Les arbres et les haies devront être taillés dans la période prescrite par le Code Rural en vigueur au moment de la coupe.

Les services techniques se chargent de l'élagage des arbres qui sont sur le domaine public.



PATRIMOINE

À Saint-Agnant, la municipalité s'engage pour valoriser les 4 fontaines communales, leurs histoires et leurs légendes... Un trésor que la mairie souhaite conserver et mettre en valeur.



ADEL

L'Association Détente Et Loisirs gymnastique volontaire de Saint-Agnant a participé à l'opération « Destination Jeux 2024 » et au Flash danse qui se déroulait le 23 mars 2024, place Colbert à Rochefort. Ce fut une fête du sport intergénérationnelle, dans une ambiance sympathique, conviviale et avec la participation des spectateurs.

Nous vous rappelons que l'association propose chaque semaine 5 heures de cours de gym à la salle des fêtes de Saint-Agnant (en matinée et en soirée), cours adaptés pour tous et aux personnes ayant des pathologies. Notre slogan « Le sport c'est la vie » !



ESAB 96 FC

Samedi 25 mai, l'ESAB 96 a organisé une marche gourmande de 11 kms à laquelle ont participé 210 personnes. Sur leur chemin, ils ont pu faire des pauses gourmandes et apprécier un apéritif, une entrée, un plat chaud, des fruits. A l'arrivée, les marcheurs ont dégusté du fromage et des tartelettes.

La randonnée s'est déroulée dans une ambiance familiale, les participants découvraient la commune et faisaient connaissance entre eux.

Patrick Cornuault, membre de l'association et organisateur est heureux d'avoir initié et réussi cette marche.



SEJI

Le 12 avril dernier a eu lieu à l'accueil périscolaire de Saint-Agnant le projet « Les Z arts ».

Il s'agit de la réalisation de fresques communes entre les différents accueils périscolaire et de loisirs du SEJI.

Lors de la soirée des familles, les enfants et leurs parents ont pu réaliser la fresque sur le mur de l'école maternelle, réaliser des pochoirs et la peinture accompagnés par l'artiste Benoit Hapiot.

Un très bon moment tous ensemble avec des ateliers nature autour de cette fresque.





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Plan canicule

En période de forte chaleur ou de canicule, il faut être très vigilant !

Le CCAS de Saint-Agnant dispose d'un registre des personnes vulnérables. Ce registre a pour but de prendre régulièrement des nouvelles des personnes inscrites, leur apporter des conseils et assistance en cas de déclenchement du plan canicule par la Préfecture de la Charente-Maritime.

Pour vous inscrire, ou faire inscrire une personne, contactez le CCAS au 05.46.83.30.01.

En cas de malaise ou de troubles du comportement (étourdissements, maux de tête violents, grande fatigue, nausées, crampes musculaires...), appelez un médecin, le 15 (SAMU) ou le 18 (Sapeurs-Pompiers).

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous le corps



Fermez les volets et fenêtres



Privilégiez les activités douces



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66* (appel gratuit) meteo.fr #canicule

ATEC

Une Association Temporaire d'Enfants Citoyens (ATEC) est en cours de création à Saint-Agnant.

Depuis janvier 2024, le SEJ travaille avec des enfants du CM1 à la 5^{ème} afin d'avoir leurs idées et envies pour leur association. Il s'agit d'une association totalement portée par les enfants avec un adulte référent. Les jeunes ont choisi une association autour de la protection des animaux.

Ils sont accueillis au sein de l'accueil périscolaire de Saint-Agnant et ont commencé à fabriquer des petits objets à vendre pour récolter les premiers fonds afin de concrétiser des projets.



TWIRLING BÂTON

Belle saison sportive 2024 pour le Twirling Bâton de Saint-Agnant !

Le twirling-bâton de Saint-Agnant a terminé sa saison en demi-finale de Championnat de France Nationale 3 à Druelle en Aveyron.

Tous les athlètes inscrits en compétition se sont qualifiés pour cette demi-finale que ce soit en solo, en duo et en équipe.

Le duo benjamine, Sarah et Maëlyne, vice-champion départemental, termine à la 9^{ème} place.

Les deux duos cadettes, Margot et Louane, Leyla et Célia, terminent respectivement à la 13^{ème} et 15^{ème} place.

Le duo Sénior, Lana et Emma, champion départemental, médaille de bronze au sélectif et quart de finale, se classe 6^{ème} pour cette demi-finale.

Notre junior, Lana, championne départementale, s'est classée 14^{ème} et notre Sénior Léa, médaille de bronze en quart de finale, s'est classée 10^{ème} de cette demi-finale.

Les équipes minimes et cadettes, composées d'athlètes, qui concouraient pour la majorité, pour la première fois en compétition se sont classées respectivement 11^{ème} et 12^{ème}.

A souligner que notre équipe minime est championne départementale et notre équipe cadette médaille de bronze au département.

Notre équipe Sénior, championne départementale, médaille

de bronze au sélectif et quart de finale, termine médaille de bronze à cette demi-finale et se classe à la 1^{ère} place des équipes séniors de notre région Nouvelle-Aquitaine.

Nous avons la chance d'avoir des parents bien présents, qui nous accompagnent tout au long des compétitions et encouragent énormément nos athlètes. Merci à eux.

Notre gala de fin d'année a eu lieu au Gymnase Denfert Rochereau à Rochefort le samedi 13 juillet.

Nous souhaitons une bonne continuation à tous nos athlètes pour la saison prochaine et un bel été à tous.





BRADERIE DES MÉDIATHÈQUES

Samedi 28 septembre de 9h à 17h - Salle des fêtes de Saint-Agnant.

Les livres et CD qui vous seront proposés sont issus du « désherbage » des médiathèques du réseau 'M.

Tenant compte des espaces limités dont elles disposent, les bibliothécaires font régulièrement évoluer les collections pour que l'offre des médiathèques reste actuelle et attractive.

Cette pratique est commune à toutes les bibliothèques de lecture publique en France et en Europe.

Les documents sortis des collections laissent la place à d'autres mais gardent un intérêt. Alors venez en profiter lors de cette braderie où tout vous sera proposé à 1€.

POUR VIDER APPARTEMENTS - MAISONS - BATIMENTS

DÉBARRAS ROCHEFORTAIS

Secteur 17



Jessy TEILLET
06.98.56.99.27
ets.teillet@gmail.com

Devis gratuit
Intervention rapide

Particuliers / professionnels
Nettoyage après chantier



Cloé Thomas
Diététicienne-nutritionniste
cloethomas.diet@gmail.com
06.34.70.50.95

Consultations sur rendez vous :



FOSSÉ GEOFFREY

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CLIMATISATION RÉVERSIBLE
DÉPANNAGE



t_jeff@hotmail.fr
Tél: 06 31 04 69 38



ENVIE DE PARAÎTRE DANS NOTRE MAG ?
CONTACTEZ NOTRE SERVICE COMMUNICATION
PAR MAIL : COMMUNICATION@SAINTAGNANT.FR



Besoin d'une pause ?

MASSAGES

- Californien
- Intuitif
- Lomi-lomi
- Sportif pour 2025

INFORMATIONS

34, rue de Lirais - Saint Agnant
www.linstantclement.fr | 07 69 48 15 54